



AUTO *Prévention*

ASSOCIATION SECTORIELLE SERVICES AUTOMOBILES

RAPPORT ANNUEL 2010



Table des matières

Rapport des coprésidents	4
Rapport du directeur général	6
Rapport d'activités	8
États financiers	13

Auto Prévention en bref

Le personnel au 31 décembre 2010

Jean-Guy Trottier, directeur général

François Bilodeau, conseiller en prévention

Martin Bonneau, conseiller en prévention

Danielle Caron, secrétaire administrative

Martine Charette,
conseillère en hygiène industrielle

Henri Paul Fillion, conseiller en prévention

Michel Gagnon, conseiller en hygiène industrielle

Diane Gareau, adjointe à la direction

Gérald Gauthier, conseiller en prévention

Jocelyn Jargot, conseiller en prévention

Marianne Laforte, conseillère en prévention

Jacques Lambert, conseiller en prévention

André Lamonde, coordonnateur –
communications et relations publiques

Martine Ouimet, contrôleur



Les associations membres en 2010

Partie patronale

Association des industries de l'automobile du Canada (Québec) (AIA)

Association des marchands Canadian Tire du Québec (AMCTQ)

Association des marchands de véhicules d'occasion du Québec (AMVOQ)

Association des recycleurs de pièces d'autos et de camions (ARPAC)

Association des services de l'automobile du Québec (ASA)

Association des spécialistes de pneus et mécanique du Québec (ASPMQ)

Corporation des carrossiers professionnels du Québec (CCPQ)

Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec (CCAQ)

Partie syndicale

Fédération de la métallurgie (CSN)

Fédération démocratique de la métallurgie, des mines et des produits chimiques (CSD)

Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA Canada)

Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA Canada), section locale 4511

Le conseil d'administration au 31 décembre 2010

Partie patronale

Michel Bourbeau, CCPQ
coprésident et membre du comité exécutif

Jacques Chalifoux, AIA
trésorier et membre du comité exécutif

Richard Cliche, AMVOQ

Claude Jacob, AMCTQ

Simon Matte, ARPAC

Denis Melançon, ASA

Michel Poupart, ASPMQ

Lise Roy, CCAQ

Ont aussi été membres au cours de l'année

André Castonguay, ASA

Guy Girard, ASPMQ

Partie syndicale

Daniel Lapointe, TCA Canada section locale 4511
coprésident et membre du comité exécutif

Claude Bernier, CSN
membre du comité exécutif

André Giguère, CSN

Jean Leclerc, CSD

Sylvain Martin, TCA Canada

Gérard Sarfati, TCA Canada, section locale 4511

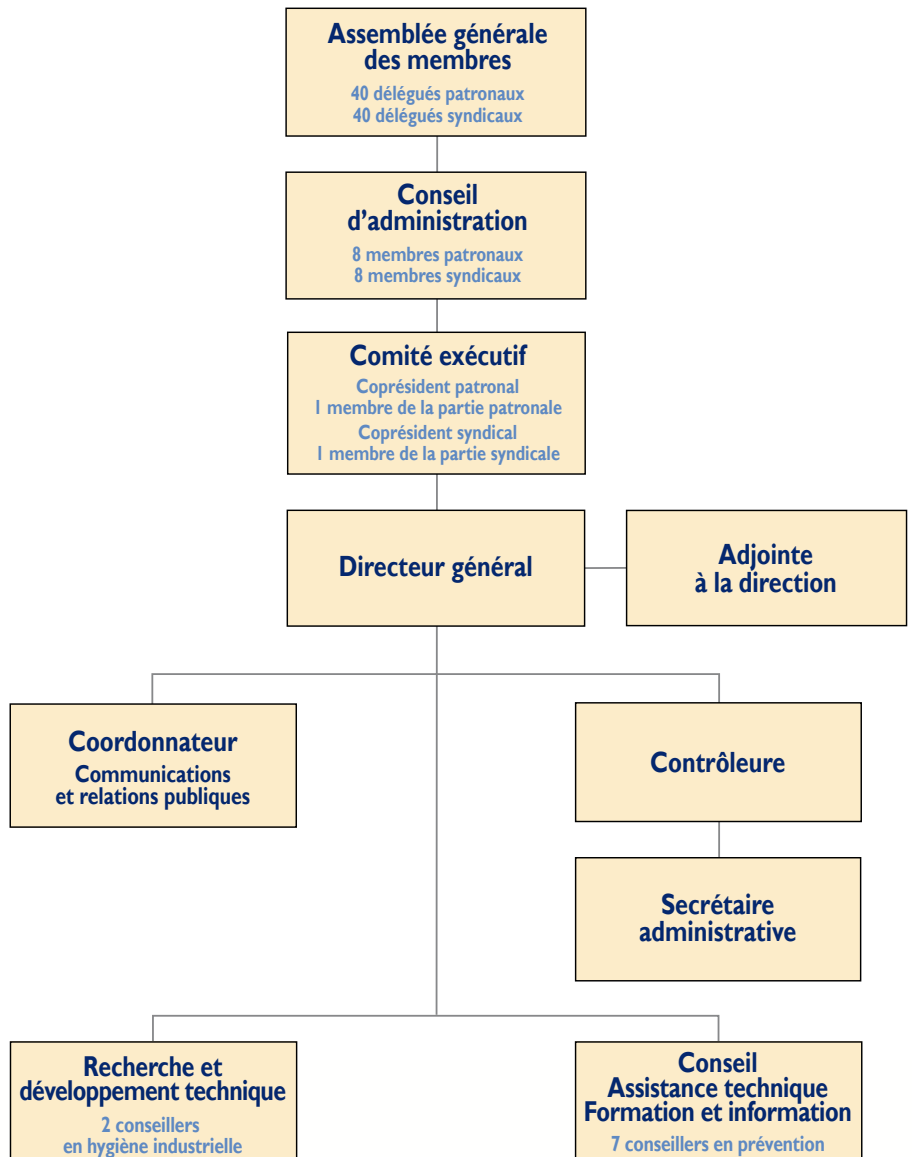
Éric Titley, TCA Canada, section locale 698

Gaétan Tremblay, CSD

Ont aussi été membres au cours de l'année

René Couture, CSN

Daniel Saint-Louis, TCA Canada



Rapport des coprésidents

En matière de prévention, les entreprises agissent sur une base volontaire. La demande de services doit provenir des entreprises elles-mêmes. C'est pourquoi il s'avère plus difficile de desservir les petites entreprises de 4 ou de 5 employés que les grandes, mieux organisées et souvent munies d'un comité de santé et de sécurité.

Nous comptons sur les maisons mères des franchises et les associations membres de notre association sectorielle afin qu'elles s'impliquent clairement auprès de leurs cotisants. Dans la même foulée, soulignons tout de même que nous avons offert nos services à 150 entreprises qui

n'avaient pas eu recours à Auto Prévention au cours des 2 années précédentes.

Certaines associations membres ont été proactives et ont incité leurs membres à participer à des rencontres ayant pour but de les familiariser avec les avantages liés à la prévention des accidents. Initié par la CCPQ, le mouvement fut suivi par la CCAQ et d'autres associations qui s'alignent pour l'année qui débute.

Nos conseillers ont favorisé l'implication des gestionnaires et des travailleurs dans la prévention des accidents en leur proposant un plan d'action annuel pour identifier les risques reliés au vieillissement et au bris des équipements.



À l'avant, dans l'ordre habituel : Michel Bourbeau (CCPQ), coprésident patronal, Jean-Guy Trottier, directeur général, et Daniel Lapointe (TCA-section locale 4511), coprésident syndical.

Debout à l'arrière : Richard Cliche (AMVOQ), André Castonguay (ASA), Michel Poupart (ASPMQ), Jacques Chalifoux (AIA), Claude Jacob (AMCTQ), Lise Roy (CCAQ), Jean Leclerc (CSD), Claude Bernier (CSN), André Giguère (CSN), et Gaétan Tremblay (CSD),

Simon Matte (ARPAC), Sylvain Martin (TCA-Canada), Daniel Saint-Louis (TCA Canada) et Gérald Sarfati (TCA-section locale 4511) n'apparaissent pas sur cette photo.

Des nouveautés en 2010

La popularité de l'autoformation *L'utilisation sécuritaire des ponts élévateurs à deux colonnes* nous a fortement incités à produire une deuxième session d'autoformation. Cette fois, l'objectif visé était *Le maniement sécuritaire des roues*, une activité particulièrement risquée pour les travailleurs de ce secteur d'activités. Dans un environnement convivial, nous proposons aux travailleurs inscrits de découvrir les techniques de travail qui permettent de manier les roues tout en préservant leur dos.

Des associations qui s'impliquent

Le secteur des services automobiles est dynamique et offre des possibilités d'avenir très intéressantes. Cependant, pour demeurer un secteur attirant pour la relève, nous devons maintenir un milieu de travail sécuritaire au plan des accidents et des maladies professionnelles.

Avec les changements dans tous les secteurs de l'industrie, la demande pour nos services de formation et d'assistance aux comités de santé et de sécurité est en hausse. Le conseil d'administration est en veille constante des progrès et voit à ce que notre association sectorielle soit au diapason avec les développements du secteur.

Nos efforts poursuivent un objectif majeur : faire de la prévention une réalité accessible non seulement pour les entreprises comptant un grand nombre d'employés, mais aussi pour les plus petites.



Michel Bourbeau,
coprésident patronal



Daniel Lapointe,
coprésident syndical

Pour mieux connaître les besoins des associations membres, nous favorisons l'établissement d'un contact étroit entre les entreprises et les conseillers experts d'Auto Prévention.

Nous préconisons aussi la prise en charge de la prévention par le milieu. Le recours aux conseils de nos experts ainsi qu'à notre documentation sur internet confirme que le milieu a commencé cette prise en charge. Nous comptons aussi sur toutes nos associations membres pour promouvoir la sécurité du travail afin que, dans chaque entreprise, la prévention demeure une préoccupation constante.

Il y va de l'intérêt collectif car c'est en demeurant vigilants que nous réussirons à réduire au minimum les accidents et les coûts directs et indirects qui s'y rattachent, et à rendre le milieu de l'automobile encore plus invitant pour la relève.



Michel Bourbeau



Daniel Lapointe

Rapport du directeur général

Être à l'affût des changements qui marquent le quotidien des gestionnaires et des travailleurs des services automobiles est nécessaire pour qui veut les aider. En effet, nous sommes tributaires des innovations proposées par les manufacturiers d'automobiles, mais aussi par l'évolution constante des produits et des équipements de réparation.

Le comité exécutif composé de Michel Bourbeau, coprésident patronal, Daniel Lapointe, coprésident syndical, Denis Melançon, trésorier intérimaire représentant la partie

patronale (qui remplace Jacques Chalifoux depuis janvier 2011) et Claude Bernier, représentant la partie syndicale se veut un digne reflet du milieu des services automobiles et entend maintenir le dynamisme de l'association sectorielle au diapason avec l'industrie.

Un secteur en croissance

Auto Prévention poursuit sa mission en affirmant sa présence dans le secteur. C'est ainsi qu'en 2010, notre association a présenté l'éventail des services qu'elle met à la disposition des membres de l'Association des recycleurs de pièces d'autos et de camions (ARPAC) réunis en congrès au Manoir Richelieu.

Par ailleurs, les carrossiers, dont plusieurs représentants de bannières, ont aussi été invités à participer à une présentation des services d'Auto Prévention au siège social de notre association.



La Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec (CCAQ) a aussi manifesté son intérêt pour la prévention en encourageant ses concessionnaires à suivre une formation portant notamment sur l'accueil des nouveaux travailleurs.

En cours d'année, nous avons contribué à la mise au point d'une formation dédiée aux futurs conseillers techniques aux ventes avec le Comité sectoriel de la main-d'œuvre des services automobiles (CSMO).

L'augmentation de la qualité de l'offre de services dépend en grande partie d'une meilleure connaissance des besoins de la clientèle. En cours d'année, nous avons consacré des efforts importants pour améliorer notre base de données concernant nos membres et nos interventions.

Les formations en entreprise et les formations régionales ont connu une progression constante. De plus, l'ajout de la session d'auto formation concernant le maniement sécuritaire des roues a rejoint une catégorie de travailleurs qui était particulièrement exposée aux maux de dos.

La recherche et le développement

L'une des préoccupations majeures en matière de prévention des accidents demeure le dos. On retrouve une concentration de ces blessures parmi les installateurs de pneus. Ces lésions persistantes s'expliquent par trois raisons principales : l'utilisation de travailleurs saisonniers insuffisamment préparés, le manque de connaissance des techniques de travail éprouvées et le volume

croissant de la demande pour des roues de format plus imposant. C'est pour répondre à ce besoin pressant que nous avons procédé à la production de la deuxième formation en ligne sous le thème *Le maniement sécuritaire des roues*. Cette nouvelle formation est offerte en ligne depuis septembre 2010 et compte déjà plus de 539 utilisateurs.

Les progrès en matière de fabrication de peinture ont donné lieu à de nombreuses rumeurs persistantes. Les travailleurs et les gestionnaires comptent sur nous pour faire la part des choses. Après avoir terminé la révision du *Guide d'évaluation des ateliers de carrosserie* avec la CSST (disponible sur notre site internet), nous avons procédé à des analyses exploratoires en vue d'inventorier les risques qui persistent même avec les nouveaux procédés de fabrication de peinture.

Après la publication du *Guide d'évaluation des ateliers de carrosserie*, nous poursuivons le développement de notre expertise dans ce dossier en entreprenant avec d'autres intervenants une évaluation de l'exposition des peintres qui utilisent des produits hydrodiluable.

Le Système d'information des matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) nécessitait un rafraîchissement, car beaucoup d'images et certaines notions étaient devenues



Jean-Guy Trottier,
directeur général

caduques. Amorcée en 2010, la réforme démontrera ses premiers bénéfices en 2011.

Les dangers reliés au monoxyde de carbone ont été présentés dans un document vidéo très percutant. Bien que ce soit un outil très performant, il faut admettre que les résultats demeurent difficiles à évaluer et

A handwritten signature in blue ink that reads "Jean-Guy Trottier". The signature is fluid and cursive.

Jean-Guy Trottier

Rapport d'activités

Le service à la clientèle

Nos conseillers interviennent fréquemment dans les entreprises pour promouvoir la prévention. Ces interventions s'effectuent sous les formes suivantes :

- l'aide pour déterminer les besoins en formation, en conseils et en soutien technique ;
- le soutien pour le développement d'un plan d'action ;
- la formation sur les risques et les mesures de prévention ;
- les conseils pour identifier et corriger les risques, ainsi que pour élaborer un programme d'entretien préventif des équipements.

L'implantation et le soutien de la prévention

En 2010, nos conseillers sont intervenus à 2551 occasions dans les entreprises. Ces interventions ont essentiellement servi à démarrer ou à soutenir les activités de comités de santé et de sécurité. Elles ont aussi aidé à l'implantation ou à la supervision des activités de gestion de la prévention.

Ce soutien a aussi pris la forme de conseils techniques visant à améliorer la sécurité des lieux et des équipements ou encore à recommander le choix d'équipements de protection personnelle adaptés aux besoins. On note cette année une augmentation de demandes relatives à la protection des équipements et un accroissement général de questions techniques relativement pointues et une légère diminution des interventions de base (organisation de comité, tournée des lieux...), ce qui démontre un signe de maturité d'une partie de notre clientèle.

La formation en santé et en sécurité du travail

En cours d'année, nos conseillers ont présenté 851 sessions de formation à 5008 travailleurs, comparativement à 837 sessions à 5565 travailleurs l'année précédente.

Si la moitié des personnes formées l'ont été dans quatre sessions obligatoires (le SIMDUT, les chariots élévateurs, le TMD et les ponts roulants), on note toutefois une diversification de la demande de formation.

La plupart des sessions sont dispensées de façon traditionnelle, soit en entreprise, soit dans le cadre de sessions régionales. De plus, quelques-unes comme *Les chariots élévateurs*, *Le levage sécuritaire des véhicules*, *Le service de pneus ergonomique* et *L'utilisation sécuritaire des ponts roulants* sont complétées par une portion pratique.



Nous offrons également deux sessions d'autoformation. Celle sur les ponts élévateurs à deux colonnes, offerte depuis avril 2009, fut complétée par 1268 personnes cette année (pour un total de 2151), tandis que la toute nouvelle sur le maniement sécuritaire des roues, offerte depuis septembre 2010, fut complétée par 539 individus.



Les services aux entreprises en 2010

Type d'interventions	Nombre
Sessions de formation, conférences techniques	851
Interventions auprès des comités de santé et de sécurité (réunions, soutien, suivi)	891
Conseils techniques (sécurité, ventilation, hygiène et ergonomie)	527
Premiers contacts et sollicitation	72
Documentation spécialisée et autres interventions	210
Total	2551

Les sessions de formation dispensées en 2010

Session	Nombre de sessions	Nombre de participants
Le SIMDUT (le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail)	269	1490
Les chariots élévateurs	139	606
Le levage sécuritaire des véhicules	63	468
Dosez vos efforts	38	268
Le TMD (le Transport des matières dangereuses)	57	266
L'utilisation sécuritaire des ponts roulants	30	207
Le service de pneus ergonomique	26	200
L'ergonomie pour tous (troubles musculo-squelettiques...)	20	190
Le comité de santé et de sécurité efficace	47	141
La tenue des lieux	9	105
La prévention des risques d'incendie	19	102
Les véhicules hybrides	12	97
L'enquête d'accident	32	96
Prévenir les lésions aux mains	5	75
Les gaz d'échappement	11	70
Prévenir risques en carrosserie (incl. protection respiratoire)	9	53
La prévention multirisque	2	44
La gestion des mesures d'urgence	2	38
Le soudage et le découpage du métal	5	31
Autres sujets	22	182
Total	851	5008
Autoformation		
Les ponts élévateurs hors terre à deux colonnes		1268
Le service de pneus : le maniement sécuritaire des roues		539

La recherche et le développement

Depuis 28 ans, Auto Prévention demeure la référence en matière de prévention des accidents et des maladies professionnelles dans le secteur des services automobiles. Pour y arriver, l'association doit maintenir ses connaissances au diapason de l'industrie.

L'échange d'information constant entre les conseillers sur le terrain et les chercheurs des institutions de haut savoir est bénéfique aux deux parties car elle confirme la pertinence des projets de recherche.

Les troubles musculosquelettiques

Les outils pneumatiques utilisés dans les ateliers génèrent du bruit et des vibrations qui peuvent causer des lésions aux travailleurs. Les connaissances acquises en ce domaine par les spécialistes de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST), le département de kinanthropologie de l'Université du Québec (UQAM), le Groupe d'acoustique de l'Université de Sherbrooke (GAUS) et Auto Prévention ont permis d'identifier des pistes de solutions pour réduire les conséquences néfastes de ce type d'outillage.

En 2010, nous avons poursuivi le développement d'une session sur le bruit et la surdité professionnelle. De plus, nous avons mis au point des pistes de solutions pour permettre aux techniciens de réduire les risques de lésions musculo-squelettiques.

L'autoformation Le maniement sécuritaire des roues

Associé aux maux de dos, le maniement des roues exige une connaissance des risques et des techniques qui permettent d'éviter les situations critiques. En accédant à cette formation en ligne, les travailleurs du secteur prennent conscience des gestes à risques et voient à l'œuvre les techniques pour éviter les efforts excessifs et ainsi protéger leur dos.

Une nouvelle approche du SIMDUT

La formation SIMDUT étant obligatoire, beaucoup de personnes des services automobiles en connaissent le contenu. Il reste néanmoins encore et toujours un nombre non négligeable d'employeurs et de travailleurs – surtout dans les petites entreprises – qui n'ont pas encore été formés sur le sujet.

Mais même aux endroits où le personnel a déjà été formé, il faut que celui-ci connaisse les risques des nouveaux produits et il faut également s'assurer que celui-ci se rappelle de tous les éléments de la formation : la nature des risques, l'identification des produits, les mesures de prévention, etc. C'est pourquoi il est

recommandé de se mettre à jour sur une base régulière.

Avec le temps, un rafraîchissement de la session s'imposait donc. La nouvelle approche permettra d'améliorer le contenu lui-même pour tenir compte notamment des nouveaux produits et des nouvelles présentations de fiches signalétiques. Elle modernisera également la formule pédagogique.

Le développement d'une vidéo traitant du monoxyde de carbone

Constituant important des gaz d'échappement, le monoxyde de carbone est un gaz inodore et incolore. Même s'il est potentiellement mortel, il est donc difficile de faire saisir la gravité du risque, ainsi que l'importance d'avoir un système de ventilation bien conçu et de bonnes pratiques de travail.

Pour aider, nous avons conçu une vidéo qui couvre ces trois aspects. Disponible notamment sur notre site internet et sur YouTube, cette vidéo permet aux employeurs et aux travailleurs de répondre aux principales questions sur ce sujet: quels sont les dangers, qu'est-ce qu'une bonne stratégie de ventilation et quelles méthodes de travail adopter pour minimiser l'exposition au monoxyde de carbone.

Un mandat de recherche sur le démantelage des véhicules

En collaboration avec l'ARPAC et Pintendre pièces d'autos, nous avons confié à L'institut des technologies supérieures un mandat pour identifier les tâches à risques dans les opérations de démantèlement de véhicules. Cette démarche s'imposait car dans le cadre de leur travail quotidien, les démantelateurs sont constamment exposés aux produits toxiques et aux efforts excessifs pouvant causer des troubles musculosquelettiques.



Les isocyanates

En 2010, nous avons franchi une étape importante dans ce dossier en publiant avec la CSST une nouvelle édition du *Guide d'évaluation des ateliers de carrosserie*. Ce guide est maintenant publié de façon électronique sur notre site internet.

Les progrès annoncés par l'industrie de la peinture automobiles ont contribué à semer la confusion parmi les travailleurs de la carrosserie automobile. De nombreuses rumeurs circulent et la plupart d'entre elles tendent à dédramatiser l'usage des peintures d'autos depuis qu'elles ont été associées aux peintures à base d'eau.

Pour parvenir à éliminer ces rumeurs persistantes, Auto Prévention a entrepris d'établir un protocole de travail chargé de faire le point sur les vérités et les faussetés qui circulent sur l'usage de ces nouveaux produits.

La formation de technicien en vente

Les conseillers en vente automobiles sont parfois appelés à déplacer les véhicules qu'ils ont à vendre. À la demande du CSMO, nous avons conçu le volet prévention qui a été joint à la formation dédiée à ces spécialistes de la vente.

La promotion de la prévention

Pour que la prévention fasse partie du quotidien des services automobiles, il est nécessaire que tous les travailleurs et les intervenants du milieu soient régulièrement informés des nombreux services offerts par leur association sectorielle et souvent mis en contact avec la publicité de l'association.

La démarche de demande de services étant volontaire, il importe que l'on manifeste notre présence auprès des associations et des bannières ; mais ces efforts risquent d'être vains s'ils ne sont pas accompagnés d'une présence aux événements qui regroupent les destinataires de nos services. C'est pourquoi Auto Prévention présente un kiosque lors des activités qui regroupent les gestionnaires et les travailleurs des services automobiles.

C'est ainsi qu'en 2010, nous avons présenté un kiosque lors des activités des marchands de véhicules d'occasion de l'AMVOQ, au congrès annuel des recycleurs de véhicules de l'ARPAC, lors du rassemblement annuel des gens de l'Association des

industries de l'automobile (AIA) ainsi qu'au Congrès de l'Association provinciale des dépanneurs du Québec (APDQ).

Auto Prévention était aussi présente au Grand rendez-vous de la santé et de la sécurité de Québec au printemps et à celui de Montréal en octobre dernier.

Les publications

Le magazine Auto Prévention

C'est au magazine *Auto Prévention* qu'incombe la tâche de faire connaître les nombreux avantages de la prévention chez les travailleurs et les gestionnaires du milieu : mais on doit aussi tenir compte des autres intervenants du secteur car les inspecteurs de la CSST, les enseignants des centres de formation professionnelle, et les étudiants font aussi parti du lectorat. Avec plus de 40 000 lecteurs à chaque changement de saison, le magazine *Auto Prévention* demeure le meilleur outil pour promouvoir l'ensemble des services offerts et rejoindre tous les types d'entreprises du secteur.



Les fiches techniques

Les fiches techniques sont des outils très appréciés dans l'industrie. La précision des informations qu'on y trouve contribue à en faire un outil très précieux pour ceux qui doivent travailler dans un environnement à risques.

Pour rendre cette information encore plus accessible, les travailleurs du secteur sont invités à consulter régulièrement notre site internet afin d'y trouver toute la documentation dont ils pourraient avoir besoin dans l'exercice de leur métier.

Le site internet

S'inscrivant dans la tendance de la nouvelle génération, le site internet d'Auto Prévention augmente son contenu audio-visuel. C'est ainsi que nos visiteurs pourront accéder à de nombreuses présentations vidéo avec, entre autre, une présentation traitant des problèmes de dos et de monoxyde de carbone.

Mieux encore, le matériel vidéo produit par Auto Prévention est maintenant rendu accessible aux internautes qui fréquentent les sites sociaux comme YouTube et Twitter.

Poursuivant sa politique de rapprochement des associations membres, le site internet d'Auto Prévention poursuivra le développement de sections thématiques, ce qui permettra aux membres de diverses associations ou bannières d'avoir accès à tous les sujets qui les intéressent à partir d'un portail propre à leur secteur d'activités.

La présence d'Auto Prévention aux événements du secteur

Chaque année, les associations provinciales regroupent leurs membres afin de les informer des faits qui auront une incidence sur leurs activités professionnelles. Nouvelle réglementation, nouveaux services, nouveaux équipements font de ces événements des incontournables pour ceux qui font partie de ces associations.

C'est le type de rassemblement qu'Auto Prévention utilise pour promouvoir ses services auprès des membres de ces associations. En cours d'année, nous avons été invités à présenter nos services aux intervenants de l'ARPAC, aux franchisés de Canadian Tire ainsi qu'à l'Association des services de pneus et de mécanique du Québec et au Colloque de l'IRSST.

autoprevention.qc.ca

États financiers

au 31 décembre 2010

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION SECTORIELLE SERVICES AUTOMOBILES

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'ASSOCIATION SECTORIELLE SERVICES AUTOMOBILES, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2010 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

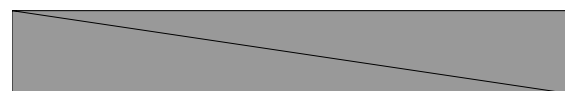
À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ASSOCIATION SECTORIELLE SERVICES AUTOMOBILES au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Observations

Nous attirons l'attention du lecteur sur la note 12 qui fait la conciliation de la présentation des états financiers de l'Association en fonction du guide budgétaire des Associations sectorielles paritaires publié par la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec.

Autres points

Les états financiers de la période précédente ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 17 février 2010.



BLAIN, JOYAL, CHARBONNEAU
par Sylvain Dufresne, CA auditeur

Le 18 février 2011

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

	2010	2009
Produits		
Financement transmis par la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec	1 900 000 \$	1 850 000 \$
Revenus professionnels	4 763	9 986
Revenus d'intérêts	3 937	7 131
Autres revenus	<u>72</u>	<u>—</u>
Total des produits	<u>1 908 772</u>	<u>1 867 117</u>
Charges		
Salaires – Employés permanents	1 006 445	943 586
Salaires – Employés temporaires	1 110	1 450
Charges sociales – obligatoires	102 400	96 576
Charges sociales – facultatives	101 706	95 534
Loyer	113 234	108 488
Déplacements et hébergement	171 162	170 930
Location d'équipements	7 827	7 821
Kiosque et publicité	15 714	4 944
Télécommunications	28 661	23 221
Assurances	3 960	3 327
Entretien et réparations	968	857
Fournitures de bureau et papeterie	30 508	15 767
Poste et messagerie – administration	5 404	4 971
Poste et messagerie – frais d'information et promotion	32 500	33 678
Outils d'information	30 555	75 521
Cotisations	496	369
Formation, congrès et association	10 466	7 587
Services professionnels	9 365	6 820
Honoraires de consultation externe	32 143	17 862
Salaires perdus des administrateurs et délégués et jetons de présence	26 280	33 046
Frais de réunion	70 278	73 761
Intérêts, frais bancaires et frais d'administration divers	<u>8 113</u>	<u>10 085</u>
Total des charges	<u>1 809 295</u>	<u>1 736 201</u>
Excédent des produits sur les charges avant autres éléments	<u>99 477</u>	<u>130 916</u>
Amortissement des immobilisations	(19 568)	(20 078)
Perte sur radiation d'immobilisations	<u>(2 299)</u>	<u>—</u>
	<u>(21 867)</u>	<u>(20 078)</u>
Excédent des produits sur les charges (note 12)	77 610	110 838

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

	Fonds d'immobilisations	Fonds général	2010	2009
Solde au début	51 522 \$	342 370 \$	393 892 \$	283 054 \$
Excédent de l'exercice	(21 867)	99 477	77 610	110 838
Investissement en immobilisations	<u>10 454</u>	<u>(10 454)</u>	<u>—</u>	<u>—</u>
Solde à la fin	40 109 \$	431 393 \$	471 502 \$	393 892 \$

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2010

	2010	2009
Actif		
Court terme		
Encaisse	544 676 \$	154 290 \$
Dépôt à terme	—	300 000
Débiteurs (note 3)	18 422	19 542
Frais payés d'avance	<u>21 799</u>	<u>30 923</u>
	584 897	504 755
Immobilisations (note 4)	<u>40 109</u>	<u>51 522</u>
	625 006 \$	556 277 \$
Passif		
Court terme		
Créditeurs (note 5)	153 504 \$	162 385 \$
Actifs nets		
Actifs nets investis en immobilisations	40 109	51 522
Actifs nets non affectés	<u>431 393</u>	<u>342 370</u>
	471 502 \$	393 892 \$
	625 006 \$	556 277 \$

Pour le conseil d'administration,



Michel Bourbeau
Coprésident



Daniel Lapointe
Coprésident



Jean-Guy Trottier
Directeur général

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

	2010	2009
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	77 610 \$	110 838 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	19 568	20 078
Perte sur radiation d'immobilisations	<u>2 299</u>	<u>—</u>
	99 477	130 916
Variation nette des éléments hors caisse (note 6)	<u>1 363</u>	<u>2 843</u>
	100 840 \$	133 759 \$
Activités d'investissement		
Dépôt à terme	300 000	(50 000)
Acquisition d'immobilisations	<u>(10 454)</u>	<u>(22 102)</u>
	289 546 \$	(72 102 \$)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
	390 386	61 657
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	154 290	92 633
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	544 676 \$	154 290 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

I. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le 16 décembre 1982, le conseil d'administration de la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec a approuvé, conformément aux dispositions contenues dans la Loi sur la santé et la sécurité du travail, le protocole d'entente intervenu entre les Associations d'employeurs et les Associations syndicales du secteur des services automobiles, créant l'Association dont l'objectif principal est d'offrir des services de formation, d'information, de recherche et de conseil à l'ensemble des employeurs et des travailleurs du secteur.

L'Association a tenu son assemblée générale de formation le 11 mars 1983 et elle a commencé ses activités à cette date. En 1986, l'Association a obtenu son certificat de constitution en **Association Sectorielle Services Automobiles** au sens du Code civil en vertu de l'Article 98 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail du Québec.

L'Association utilise aussi la raison sociale « Auto Prévention ».

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Instruments financiers

Actifs et passifs financiers

Actifs ou passifs détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers classés comme « actifs ou passifs détenus à des fins de transaction » sont portés à la juste valeur à chaque date de bilan, et toute variation de la juste valeur est enregistrée au bénéfice net dans la période au cours de laquelle ces variations surviennent. L'Association a classé l'encaisse dans cette catégorie.

Les instruments financiers classés comme « prêts et créances » et les « autres passifs financiers » sont comptabilisés au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Le revenu ou la dépense d'intérêt est inclus au bénéfice net sur la durée de vie prévue de l'instrument. L'Association a classé les débiteurs comme « prêts et créances », et les créditeurs comme « autres passifs financiers ».

Les organismes sans but lucratif peuvent choisir d'adopter les chapitres 3862, Instruments financiers – informations à fournir et 3863, Instruments financiers – présentation, ou d'appliquer le chapitre 3861, Instruments financiers – informations à fournir et présentation. L'association a décidé d'appliquer le chapitre 3861.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et taux indiqués ci-dessous :

Améliorations locatives	linéaire	durée du bail
Mobilier et agencement	linéaire	10 %
Matériel informatique	linéaire	20 %

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le montant disponible et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'association ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

3. DÉBITEURS

	2010	2009
Clients	7 475 \$	1 618 \$
Taxes de vente	8 016	14 861
Avances aux employés	2 800	2 800
Intérêts courus	131	67
Autres à recevoir	<u>—</u>	<u>196</u>
	18 422 \$	19 542 \$

4. IMMOBILISATIONS

			2010	2009
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	8 366 \$	3 528 \$	4 838 \$	4 038 \$
Mobilier et agencement	76 772	69 518	7 254	7 524
Matériel informatique	<u>101 616</u>	<u>73 599</u>	<u>28 017</u>	<u>39 960</u>
	186 754 \$	146 645 \$	40 109 \$	51 522 \$

5. CRÉDITEURS

	2010	2009
Fournisseurs et frais courus	63 503 \$	91 015 \$
Salaires et charges sociales	<u>90 001</u>	<u>71 370</u>
	153 504 \$	162 385 \$

6. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE

	2010	2009
Débiteurs	1 120 \$	(3 748 \$)
Frais payés d'avance	9 124	2 050
Créditeurs	<u>(8 881)</u>	<u>4 541</u>
	1 363 \$	2 843 \$

7. ÉVENTUALITÉS

Conformément aux clauses de la convention collective et des contrats d'emploi, les employés ont droit, en cas de licenciement et de cessation des activités de l'Association, à des indemnités calculées en fonction du nombre d'années de service continu. Les indemnités maximales ainsi acquises pour cause de licenciement pourraient s'élever à 708 375 \$ (667 856 \$ en 2009).

Total payable en cas de licenciement sans cessation des activités 538 509 \$

Total payable en cas de cessation des activités 708 375 \$

8. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Selon un bail échéant le 30 septembre 2016, l'Association s'est engagée à verser les montants minimums suivants :

2011	98 402 \$
2012	100 486 \$
2013	102 957 \$
2014	100 243 \$
2015	102 626 \$
Exercices subséquents	<u>78 310 \$</u>
	583 024 \$

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

Les justes valeurs de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

10. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle du présent exercice.

II. GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion de capital, l'objectif de l'Association est de préserver sa capacité à poursuivre son fonctionnement afin d'offrir des services de formation, d'information, de recherche et de conseil à l'ensemble des employeurs et des travailleurs du secteur de l'automobile.

En matière de gestion de capital, l'Association vise à adapter la structure de son capital afin de détenir des liquidités suffisantes pour pouvoir s'acquitter de ses obligations ainsi que pour lui permettre de maintenir la stabilité de la structure financière.

Le capital de l'organisme est constitué des actifs nets investis en immobilisations (40 109 \$, 51 522 \$ en 2009) et des actifs nets non affectés (431 393 \$, 342 370 \$ en 2009).

12. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

L'Association a adopté les recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés concernant la présentation des états financiers des organismes à but non lucratif. Cependant ces recommandations ne sont pas toutes appliquées pour la représentation des prévisions budgétaires qui est établie selon le guide budgétaire des associations sectorielles paritaires et exigée par la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec. Le tableau suivant permet de concilier les deux modes de présentation concernant l'excédent des produits sur les charges.

	2010	2009
Excédent de l'exercice selon les états financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus au Canada	77 610 \$	110 838 \$
PLUS : Amortissement des immobilisations	19 568	20 078
Perte sur radiation d'immobilisations	2 299	–
MOINS : investissement en immobilisations	<u>(10 454)</u>	<u>(22 102)</u>
Excédent déterminé selon les directives de la CSST	89 023 \$	108 814 \$



8, rue de la Place-du-Commerce, bureau 150
Brossard (Québec) J4W 3H2

Téléphone : 450 672-9330 ou 800 363-2344

Télécopieur : 450 672-4835 ou 800 910-0122

Courriel : info@autoprevention.qc.ca

Site internet : autoprevention.qc.ca